



AVIS DE MARCHÉ POUR LA MISE EN PLACE D'UN ACCORD-CADRE

Procédure restreinte internationale –Préqualification

Recrutement d'un Courtier pour accompagner la BOAD dans la souscription et le suivi des polices d'assurance-crédit

AMI/001/2024/DRP/BOAD

I. DESCRIPTION DU PROJET

1. Type de marché

Accord-cadre de services multi attributaires

2. Description du marché

La Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) est l'institution communautaire dédiée au financement du développement dans les huit (08) Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Les Etats concernés sont : le Bénin, le Burkina, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

La BOAD a été créée en 1973 et est opérationnelle depuis 1976. En dehors de ses Etats membres et de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), qui sont ses actionnaires régionaux, la BOAD a comme actionnaires : la République Française, la Chine, la Banque Africaine de Développement (BAD), le Royaume de Belgique, la Banque Européenne d'Investissement (BEI), l'Allemagne, l'Inde et le Royaume du Maroc.

L'institution dispose d'une notation internationale investment grade obtenue auprès des agences Fitch et Moody's ; elle bénéficie par ailleurs d'un statut de créancier privilégié reconnu par ses investisseurs et partenaires.

Le Plan Stratégique 2021-2025 de la BOAD, dénommé Plan DJOLIBA constitue le cadre de référence de toutes les interventions de l'institution. Dans le cadre dudit Plan, la Banque s'est fixée pour ambition d'être « *la Banque de référence, pour un impact durable sur l'intégration et la transformation de l'Afrique de l'Ouest* ».

Dans cette perspective, une croissance de 50% des financements est envisagée sur la période 2021-2025 par rapport au quinquennat précédent tout en veillant au respect des équilibres financiers et au maintien, voire l'amélioration, de la qualité du rating de la Banque.

Pour l'atteinte de cet objectif, sont notamment nécessaires *un renforcement des ressources financières, mais également une gestion active du bilan*. A ce titre, la Banque a recours au marché de l'assurance des risques de crédit. A date, l'institution a mobilisé

environ 400 milliards FCFA de capacités auprès des assureurs. Les actifs couverts par l'assurance-crédit représentent 15% du portefeuille global de prêts.

Pour la BOAD, l'utilisation de solutions d'assurance-crédit visent les objectifs ci-après : i) le rehaussement de la qualité du portefeuille, ii) l'optimisation de l'utilisation des fonds propres et iii) la libération de capacités d'interventions supplémentaires.

Dans la perspective de nouvelles opérations d'assurance-crédit pour lesquelles la Banque souscrirait des polices, l'institution souhaite recruter un courtier en assurance-crédit.

La mission a pour principal objectif d'accompagner la BOAD en termes de conseils, de structuration, de conclusion et de suivi de polices d'assurance.

De manière spécifique, il s'agira de :

- Identifier les solutions d'assurance et les offres les plus adaptées aux besoins de la BOAD.
- Conseiller la BOAD dans la structuration de ses opérations d'assurance-crédit.
- Assister la BOAD dans le suivi et la gestion opérationnelle des polices d'assurance-crédit.
- Assister la BOAD dans ses discussions avec les parties-prenantes impliquées dans les opérations d'assurance-crédit.

3. Nombre et intitulé des lots

Marché en lot unique.

4. Budget maximum

Le présent contrat-cadre sera signé sans budget.

II. CONDITIONS DE PARTICIPATION

5. Eligibilité

La participation au marché est ouverte aux personnes morales (participant soit individuellement, soit dans un groupement – consortium – de soumissionnaires) :

- (1) La participation à l'appel à manifestation d'intérêt est ouverte à toute personne morale d'un Etat éligible, conformément au *Guide des Procédures d'Achats de la BOAD* (disponible sur le site web <https://www.boad.org/fr/opportunites/appels-doffre/>);
- (2) La participation à l'appel à manifestation d'intérêt est ouverte aux Organisations Internationales (par nature quel que soit le lieu où elles siègent). Les Organisations Internationales n'ont en effet à ce titre pas de nationalité. Ce sont des entités formées par au moins deux Etats et reconnues comme telles par un Etat tiers. Leur acte les définit comme non sujettes aux lois nationales du pays de leur Siège ;
- (3) La participation d'une entité inéligible entrainera l'élimination automatique de l'offre concernée ;
- (4) La participation au marché concerne exclusivement les courtiers ;

- (5) Le capital social n'est pas détenu directement ou indirectement, ou tout ou partie, par une compagnie d'assurance ou de réassurance.

6. Nombre d'offres

Une personne morale ne peut soumettre plus d'une offre, quelle que soit la forme de sa participation (soit individuellement, soit dans un groupement-consortium de soumissionnaires). Dans le cas où une personne morale soumettrait plus d'une offre, toutes les offres auxquelles cette personne participe sont éliminées.

7. Situations d'exclusion

Dans le formulaire de soumission, les soumissionnaires doivent soumettre une déclaration signée, incluse dans le formulaire standard de soumission, selon laquelle ils ne se trouvent dans aucune des situations visées au point 2.2.2 du *Guide des Procédures d'Achats de la BOAD*.

8. Possibilités de sous-traitance

La sous-traitance n'est pas autorisée.

III. CALENDRIER PREVISIONNEL DES OPERATIONS

9. Date prévue de signature du contrat-cadre

Le contrat-cadre sera signé au plus tard le 1^{er} décembre 2024.

10. Durée du contrat-cadre

Les prestations sont prévues pour une durée qui sera établie pour chaque opération d'assurance. L'accord-cadre a une durée maximum de trois (03) ans.

IV. CRITERES DE SELECTION ET D'ATTRIBUTION

11. Critères de sélection

Les critères de sélection suivants seront appliqués aux candidats. Dans le cas où les manifestations d'intérêt seront soumises par un consortium, ces critères de sélection s'appliqueront au consortium dans son ensemble :

1. Capacité économique et financière du soumissionnaire.

- a) Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen d'au moins deux millions d'euros, au cours des (03) trois dernières années (2021 à 2023).
- b) Avoir la trésorerie et les équivalents de trésorerie de début et de fin d'exercice, globalement, excédentaires.

Dans le cas où le soumissionnaire est un organisme public, une information équivalente devrait être fournie.

2. Capacité professionnelle du soumissionnaire

a) Être un courtier soumis au contrôle de l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution)

b) Être un courtier enregistré auprès des Llyods of London.

3. Capacité technique du soumissionnaire

a) Avoir réalisé avec satisfaction, au cours des trois (03) dernières années (2021 à 2023), au moins (3) services de courtage pour la couverture du risque de crédit pour une banque multilatérale de développement.

- b) Avoir une bonne connaissance du secteur bancaire, notamment celui des banques multilatérales de développement.
- c) Avoir participé aux activités de suivi post-closing de police d'assurance, sur au moins trois opérations pour une banque multilatérale de développement.
- d) Une bonne connaissance de l'environnement économique et financier de l'UEMOA est également nécessaire.

12. Critères d'attribution du contrat-cadre

La liste des candidats présélectionnés comprendra au plus trois (03) candidats.

Si plus de trois (03) candidats éligibles satisfont aux critères de sélection énumérés ci-dessus, leurs points forts et leurs points faibles doivent être réexaminés afin d'établir un classement de leurs candidatures et identifier les trois (03) meilleurs candidats ayant participé à la procédure. Les seuls critères de comparaison additionnels qui seront pris en considération dans le cadre de ce réexamen sont, dans l'ordre dans lequel ils figurent ci-après, les suivants :

- a) Le plus grand nombre de marchés de services de courtage qui satisfont au critère 11.3.a ;
- b) La valeur cumulée la plus élevée de tous les marchés de services de courtage qui satisfont au critère 11.3.a.

Les trois (03) candidats ainsi présélectionnés seront attributaires de l'accord-cadre. A l'occurrence de chaque besoin, le candidat ayant présenté le plus grand nombre d'expériences similaires lors de l'évaluation des manifestations d'intérêt sera invité pour la signature d'un contrat subséquent. En cas d'indisponibilité de ce dernier, le deuxième candidat ayant présenté le plus grand nombre d'expériences similaires sera invité. Si ce dernier est indisponible, le 3^{ème} attributaire de l'accord-cadre sera invité.

V. SOUSSION DES MANIFESTATIONS D'INTERET

13. Date limite de réception des manifestations d'intérêt

La date limite pour la réception des manifestations d'intérêt est prévue pour le 04 novembre 2024 à 16H30 GMT.

14. Modalités de présentation des manifestations d'intérêt et renseignements à fournir

Les offres doivent être rédigées en utilisant le formulaire de soumission disponible sur le site web <https://www.boad.org/fr/opportunites/appels-doffre/>.

15. Informations complémentaires et modalités d'envoi des manifestations d'intérêt

Les candidats intéressés peuvent solliciter et obtenir des informations complémentaires sur la mission, entre 8h30 et 16h30 (GMT), auprès de la BOAD, par mail à l'adresse salou@boad.org, avec copie à jdiabate@boad.org et dbassa@boad.org.

Le projet de contrat-cadre est disponible sur le site de la BOAD, à l'adresse ci-après : <https://www.boad.org/fr/opportunités/appels-doffre/>.

Les candidats intéressés par le présent appel à manifestations d'intérêt sont invités à envoyer leurs dossiers, en français, par courriel (au format PDF) en précisant l'objet "Réponse à l'avis d'appel à manifestation d'intérêt – AMI/001/2024/DRP/BOAD, au plus tard le 04 novembre 2024 16h30 (GMT) à l'adresse salou@Boad.org, avec copie à jdiabate@boad.org et dbassa@boad.org.

S'ils le souhaitent, les candidats peuvent envoyer une copie physique de leurs dossiers sous plis fermés portant l'adresse ci-dessous, en indiquant la référence de l'*Avis de marché* en caractère bien lisible en français, avant la date limite du 04 novembre 2024 à 16H30 (GMT) :

*Monsieur le Directeur du Département Relation Investisseurs et Planification
Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD)
68, avenue de la libération
BP 1172 Lomé –Togo*

Réponse à l'Avis de marché – Référence N° AMI/001/2024/DRP/BOAD.

En cas de divergence entre la version physique et la version électronique reçues dans les délais, la version physique fait foi.

En cas d'envoi de deux versions électroniques, la version électronique la plus tardive reçue dans les délais fait foi.

Les manifestations d'intérêt reçues après la date et l'heure limites susvisées ne seront pas examinées.

La BOAD respecte pour la mise en œuvre de cet appel d'offres, la réglementation en vigueur applicable au traitement de données à caractère personnel et, en particulier, le règlement de l'Union Européenne n.°2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 applicable à compter du 25 mai 2018.

Ainsi, et dans le cadre des envois électroniques des offres, toutes les données à caractère personnel seront traitées uniquement aux fins du présent appel d'offres, et pourront également être transmises aux organes chargés d'une mission de contrôle ou d'inspection. Le soumissionnaire dispose d'un droit d'accès aux données à caractère personnel le concernant, de même que d'un droit de rectification de ces données. Toute question du soumissionnaire, relative au traitement des données à caractère personnel le concernant, peut être adressée à la BOAD.

16. Débriefing

Tout consultant qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles sa candidature n'a pas été retenue doit en faire la demande. La Banque communiquera dans les plus brefs délais par écrit l'explication du rejet de la proposition. Si le soumissionnaire fait la demande d'assister à une réunion de débriefing, il devra en assumer tous les coûts.

17. Langue

Toutes les communications par écrit pour cette procédure d'appel d'offres doivent être en français.

18. Base juridique

Le *Guide des Procédures d'Achats de la BOAD*, disponible sur le site web <https://www.boad.org/fr/opportunités/appels-doffres/>.

N.B. La BOAD se réserve le droit de ne pas donner suite au présent *Avis de marché*.

Lomé, le 11/10/2024



Joseph DIABATE
*Responsable de la Planification,
Chargé de l'intérim du Directeur de la Relation Investisseurs
et de la Planification*